Réunion de travail diagnostic partagé prévention de la perte d'autonomie

PRÉVENIR POUR BIEN VIEILLIR

Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie





















Ordre du jour

• Qu'est ce que le diagnostic territorial partagé ?

Parlons prévention....
 Définition, différents niveau de prévention et acteurs

 Orientations de la Conférence des financeurs pour financer des actions de prévention de la perte d'autonomie et d'aide aux aidants pour l'année 2019



Diagnostic territorial partagé

- Objectif: Le bilan partagé des besoins et des ressources consiste, sur un territoire donné, à croiser les informations et les analyses des différents acteurs pour aboutir à une évaluation partagée des besoins d'une population spécifique et des ressources territoriales censées y répondre
 - identifier l'offre existante
 - Réfléchir à la meilleur façon de rendre l'information sur l'offre accessible au grand public
 - Identifier les besoins non couverts et difficultés rencontrées
 - Proposer des solutions et perspectives



Parlons prévention....

Qu'est-ce qu'une action de prévention ? (tour de table)



Définition de la prévention de la perte d'autonomie

- Les actions permettent de développer une « prévention globale » entendue comme la gestion active et responsabilisée de son « capital autonomie » par chaque personne ou groupe de personnes.
- Les actions doivent s'inscrire dans les objectifs suivants :
 - Informer sur les moyens et les dispositifs existants,
 - Sensibiliser les concitoyens sur leur nécessaire responsabilité,
 - Repérer au plus tôt les signes de fragilités des personnes âgées
 afin de mieux les accompagner en engageant des actions dès ce repérage,
 - Etablir une logique graduée de prévention selon les 3 étapes qui la constitue :
 - Primaire : améliorer les grands déterminants de la santé et de l'autonomie,
 - Secondaire : prévenir les pertes d'autonomies évitables,
 - Tertiaire : éviter l'aggravation des situations d'incapacités,
 - Modifier les comportements individuels



PREVENTION PRIMAIRE	PREVENTION SECONDAIRE	PREVENTION TERTIAIRE
Thématiques :	Thématiques :	Thématiques :
- Nutrition	- Amélioration, coordination de	- Risque de dénutrition
- Activité physique	l'accès aux aides techniques.	- Amélioration du parcours de
(éventuellement adaptée)	- Lutte contre la sédentarité :	santé
- Santé aidant	maintien de la mobilité.	- Risque hospitalisation et retour
- Préparation à la retraite	- Risque de dépression	à domicile
- Lutte contre l'isolement	·	- Sensibilisation des
- le lien social	visuelle, auditif,)	professionnels d'EHPAD à la
- Activités cognitives	- Autonomie en EHPAD	prévention tertiaire et au
- Promotion de la démarche		maintien des dernières facultés
« ville amie des ainés »		de la PA
- Adaptation de l'environnement		
bâti (intégration des enjeux du		
vieillissement dans les		
documents d'urbanisme)		
- Repérage des fragilités		
(médecin, soignant) : étendre		
aux services à domicile à		
caractère social		
- Information et accès aux droits		

Source : Plan national de prévention de la perte d'autonomie



Les acteurs de la prévention

- Acteurs spécialisés
 - CNAV / MSA
 - CRAMIF
 - CPAM
 - Mutualité française
 - PRIF et ses opérateurs (Adal, brain up, C77 aide et soins à domicile, France bénévolat, EPGV, Soliha, siel bleu, nouvelles voies, prim adal, ufolep, sport pour tous, des soins et des liens, agi équilibre et Bélénos)
- Acteurs du sanitaire
 - Hôpitaux
 - Réseaux de soins
 - SSIAD
- Acteurs du médico-social
 - EHPAD
 - SAAD
 - Résidence autonomie
 - Plateforme d'aide et de répit

- Acteurs institutionnels
 - Communes
 - PAT
 - ARS
 - CD
 - bailleurs sociaux
- Associations
 - Les petits frères des pauvres
 - Wimoov
 - La ligue de l'enseignement
 - Voisins solidaires
 - Compagnie des aidants
 - Artz
 - ALDS
 - Delta 7
 - Centres sociaux
- Société
 - Société de transport
 - Distributeurs aide technique



Des ressources

- Deux référentes préventions
 - Stéphanie GAUTIER référente prévention autonomie nord Yvelines

Secteurs d'intervention : Seine aval et Boucle de seine

sgautier@mda.yvelines.fr

07 63 14 32 60

Valérie PLANTECOSTE – référente prévention autonomie sud Yvelines

Secteurs d'intervention : Terres d'Yvelines, Saint-Quentin et Grand Versailles

vplantecoste@mda.yvelines.fr

06 60 31 73 80

- Un guide pour les résidences autonomie à sortir
- Un catalogue des actions financées par la conférence à sortir
- Les actes du premier colloque sur la prévention de la perte d'autonomie dans les Yvelines.



Orientations de la Conférence des Financeurs 2019

Pour l'année 2019, la Conférence priorise les 7 domaines suivants :

- Sport santé bien-être
- ❖ Aide technique et adaptation du logement
- Aide aux aidants
- ❖ Passage à la retraite
- Lien social
- Résidence autonomie
- Environnement

Volonté de la Conférence des financeurs :

- Soutenir des projets plus structurant, en partenariat (plusieurs porteurs possibles)
- Pérenniser les actions déjà financées et soutenir la pluriannualité des actions (sur 3 ans maximum)

Domaines	Pilotage	Co- pilotage	Modalité de financement	calendrier
Mesures 2 et 16 ; sport santé bien être	DDCS	ARS	Appel à projet conjoint ARS/ DDCS / CDF / CPAM	Avant fin février, validation en plénière de mai
Mesure 15; Aide technique et adaptation logement	CD	CNAV	Réflexion initiée en janvier	AAP fin février, financement deuxième semestre 2019
Mesure 5 : Aide aux aidants	ARS	CD	Appel à projet commun ARS / CNAV / CDF	Deuxième semestre 2019
Mesures 3 et 4 et 6 : passage à la retraite	CNAV	CRAMIF	Développement d'atelier tremplin et atelier public fragile	Validation en plénière de mai
Mesures 7 et 8 et 19 : lien social	CD	CNAV	Réflexion initiée en janvier	AAP fin février, financement deuxième semestre 2019
Mesure 9 : Résidence autonomie	CD		Campagne 2019 close	Ouverture d'une fenêtre de financement supplémentaires en 2019
Mesures 10 et 11 et 12 : environnement	ARS	CD	Doctrine écrite pas l'ARS pour sensibiliser les acteurs et encouragement des communes à s'engager dans la démarche VAA	

Actions financées en 2018 revues par la CDF pour envisager la prolongation des financements en 2019.



Merci de votre participation

